

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

TABLES RONDES

1^{er} avril 2009 – Une nouvelle approche de l'urbanisme

L'urbanisme est souvent présenté aux citoyens comme une question technique, pourtant il participe à façonner le cadre de vie de chacun, c'est pourquoi la participation de la société civile est essentielle. Les enjeux du développement durable et la nécessaire évolution des modes de production de la ville seront au cœur de cette table ronde.

Jean-Michel VINCENT (Directeur de la Stratégie à DREIF)

Emissions d'équivalent CO² en IDF = 140 Millions de tonnes/an en 2005 (source 2007), dont :

- Transports aériens : 37%
- Transports routiers : 20%
- Bâtiments : 20%

Le kilométrage logement/travail a augmenté entraînant une augmentation des émissions carbone.

- ⇒ Le kilométrage en train est peu important par rapport au kilométrage en voiture.
- ⇒ 70% des km sont fait par les habitants de la 2^{ème} couronne.

Il faut tenir compte des émissions de CO². Il est nécessaire de mettre en place une stratégie partagée, une concertation et en faire un ligne d'action pour réduire les GES, y associer un indicateur simple, quantifiable et incontestable : TEC/population+emploi. L'éco-quartier sert à faire levier pour les autres quartiers. Démarche qualité => processus évolutif.

Jean-Claude RAULT (Chargé de mission CACP)

Les Hauts de Cergy ont été pensés avec une exigence de cadre de vie Développement Durable. Un site naturel de grande qualité qui n'était pas exploité auparavant. Des valeurs humaines très importantes. Des habitants prenant part à la ville et à la vie de la communauté.

Des moyens ont été mis à disposition, par les élus de l'époque (soutenant les principes d'Hirsch), pour la création d'équipements de proximité pour tous les quartiers de la ville de Cergy et permettant une appropriation par les habitants (LCR, Maisons de quartiers, antenne de quartier). C'est la conceptualisation anticipée de ces équipements qui a permis d'aboutir à cette infrastructure => Etre au plus près des habitants.

D'autres acteurs sont intervenus comme l'antenne pédagogique d'architecture (anticipation / bétonisation / lien social).

Patrick GAUTIER (Urbaniste PNRVF)

Les 2 territoires sont nés ensembles. Développement des communes du Vexin : peu de consommation, peu de développement sur des communes pourtant spacieuses. Mixité des populations. Les élus s'impliquent dans la production de logements locatifs avec un raisonnement en Z.A. intercommunales.

Un renouvellement rural qui se dessine => les grandes exploitations (corps de ferme) vont se libérer et pourront être réhabilités dans le cadre de développements futurs.

Virginie NGUYEN (Conseil de Quartier des Hauts de Cergy)

Est-ce un sentiment d'insécurité ou un constat ? Il est nécessaire de redonner une vie sociale avec le fonctionnement des maisons de quartier et ainsi recréer des liens avec les différentes populations. Les habitants sont moins présents dans leur lieu d'habitation et prennent donc moins le temps d'échanger (importance des ateliers communautaires). Le marché immobilier loge les gens mais ne cherche pas à créer une logique de cohabitation. Les premiers habitants de Cergy sont tous arrivés ensembles ce qui a favorisé la création de liens entre ces habitants.

L'histoire de Cergy est liée à celle de ces premiers habitants.

2 avril 2009 – Proximité, distance : une question de qualité de vie

L'importance des déplacements, domicile/travail, domicile/équipements et services est essentielle dans un projet de ville durable. Comment la question de la densité peut-elle contribuer à renforcer la proximité ?

Comment la demande de logement évolue-t-elle, de nouvelles offres existent-elles ?

Accompagnement du développement sociétal. Quel maillage du territoire ? La notion de centre-ville évolue.

Pierre RAMOND (CACP) – Architecte/urbaniste. Etudes amont des planifications. Contrat de ville (CACP en accompagnement financier). Programme local de l'habitat, schéma de cohérence territoriale (doit intégrer les problèmes de développement durable).

Il existe une valeur de l'urbain (proximité, anonymat lié au nombre). C'est un regroupement par obligation. Il y a un étalement urbain mais une baisse de la notion de proximité qui aujourd'hui s'inverse. La bonne gestion de l'espace est remise au goût du jour. Mixité des statuts d'occupation propriétaire/locataire pour une valorisation de la propriété ; la notion de locataire reste importante car il faut favoriser la mobilité résidentielle. La gestion des flux est différente de la gestion du capital.

Jean-François BENON (CEEVO) – DG du CEEVO. Vente du territoire pour le rendre plus dynamique. Le département a des déséquilibres fondamentaux, c'est un territoire peu industriel, peu riche en activité technologique. Problème d'équilibre habitat/emploi. 1 habitant actif sur 2 doit quitter le Val-d'Oise pour travailler. Exception avec Roissy dont le dynamisme économique n'a jamais été démenti depuis 1974 (5000 emplois nets mais seulement 15% pour le Val d'Oise).

La ville est une réunion de logement, d'activité et de loisir. Qualité de vie = proximité emploi/habitat (vie active/vie professionnelle). Des personnes, qui pensaient gagner en qualité de vie, ont abouti à un mal-être. Prise de conscience globale de la nécessité de rapprocher les pôles emploi/habitat. Ré-imaginer une proximité : duplex habitat/emploi, télétravail ? Exemple des Etats-Unis avec des centres actifs et des périphéries d'habitat (on en retrouve le goût aujourd'hui avec une proximité comme en Hollande).

Gérard SANDRET : nécessité d'une coupure (même minime) entre le travail et l'habitat.

Pascale POIROT (SNAL) – aménagement foncier (SNAL), elle ne s'occupe « que » du terrain (manière d'occupation, aménagement des espaces publics (préparation avant construction). Le SNAL mène une réflexion sur les orientations dans le cadre d'une haute qualité environnementale mais il est difficile de ne réfléchir « qu'au niveau » du quartier. NB : guide de l'éco-aménagement.

Collectif/individuel : les plaintes d'aujourd'hui remplacent les plaintes d'hier. Le document d'urbanisme général ne pousse pas vers la centralité. Problème des zones économiques (comme Roissy) avec des zones de logistique, problème du peu de transports reliant les zones économiques et les zones d'habitat. Importance du prix du foncier.

Catherine RENAUD (Val d'Oise Habitat) – en charge des logements sociaux. Des immeubles avec beaucoup de passage mais pas (ou peu) de vie dans les immeubles. Il faut trouver un juste milieu sans s'étaler, trouver nouveau mode de construction pour que les habitants parviennent à se rencontrer (avec un parcours résidentiel). Il faut, sur un même endroit, un même secteur, conserver la mixité des offres. Dimension transactionnelle avec une période de forte pénurie, ce qui oblige à prendre ce qui est offert. Un système d'équilibre où la valeur ajoutée n'est pas maîtrisable ou quantifiable mais qui doit être évaluable (temps de planification sur 50 ans). La cible d'entreprises pour le Val d'Oise est la mobilité interne à l'Île de France avec une pression, exercée sur les terrains agricoles, qui casse les repères des prix du foncier (difficultés de trouver des hectares disponibles). On peut être local et global en même temps.

Christian FALIU : Comment situer, selon les situations des intervenants, les économies et les limites techniques. Vers quelle mutation s'oriente-t-on ?

- ⇒ Prise en compte d'un plus grand nombre d'acteurs. Prise de décision sur du court ou du long terme. Capacité de mutation de ce que l'on construit (démolir / reconstruire). Volonté de la CACP de stopper l'étalement urbain.
- ⇒ Comment intégrer la notion de coût global avec l'obligation de la commune de financer les équipements publics (les faire vivre et les entretenir) => problème de gestion des communes.

3 avril 2009 – Cergy : réflexions et actions pour une ville durable

Un projet de territoire durable repose sur l'association des acteurs privés et des acteurs publics au travers d'approches partagées et collaboratives. La Commission du Développement Durable de CERGY a été mise en place fin 2008 pour accompagner, entre autres, l'élaboration de l'agenda 21 de la ville.

Après un rappel de ce qu'est un agenda 21, des membres de la commission animent un débat autour du thème : l'avenir de la ville est décidé par ses habitants, comment ?

Participants : Bruno STARY (adjoint au maire de CERGY, environnement, équipement et développement durables), Christian FALIU (architecte, urbaniste), Gérard SANDRET (Commission du Développement Durable de CERGY).

6 avril 2009 – Culture, mode de vie et développement durable

La ville et sa représentation sont l'expression d'une culture Comment contribuer à l'évolution des comportements, développer les éco-gestes et les attitudes responsables, inventer un nouveau mode de vie ?

Christian FALIU (CAUE95) – Une conception de la ville par stratégie, permettant l'autonomie de la ville. La notion de « défense » apparaît au XII^{ème} siècle avec les arméniens. La ville est un centre qui permet de converger. Les villes ont toujours eu des moyens, des services la faisant fonctionner (service de nettoyage). La gouvernance de la ville s'organisait sur les places où les habitants se réunissaient (place de l'Est, pour les réunions du matin avec les ordres pour la journée – un système rayonnant, place de l'Ouest avec des habitants plus indépendants – réunions d'arbitrage). L'Est a des déperditions d'énergies importantes. Le dessin de la ville dépend de son économie (comme les bastides). La révolution industrielle amène une production de masse et les villes suivent ce mouvement avec des logiques de confort ou d'inconfort. L'équilibre de la ville se crée par rapport à ses besoins qualitatifs mais le problème se pose avec la logique de consommation de masse. Depuis 1904, la ville s'est motorisée (commercialisation, marketing urbain), elle a perdu sa logique initiale. Aujourd'hui, avec les pratiques éco-urbaines, les enfants quittent les parents pour partir à 200/300 kms et avec ces déplacements de population, se posent les problèmes de gestion des infrastructures (approvisionnement en eau, gestion des déchets).

Angélique BOSQUET (EcoMouv) – en charge de l'étude des déplacements à la CACP. Etude de mise en place de services à destination des habitants et/ou des salariés. Une initiative partenariale pour faire évoluer les comportements en terme de déplacement (information, communication, sensibilisation). PDE = Plan de Déplacement des Employés. Ecomouv est un outil pour faire évoluer le comportement des employés mais n'a pas d'action sur l'offre de transport, sur l'urbanisation, sur la structure de la ville.

Première contrainte : étalement de la ville. Il est compliqué d'offrir une offre complète sur un territoire aussi vaste.

Deuxième contrainte : la gouvernance dans les transports d'Ile de France.

7 avril 2009 – Passer du jetable au durable

La question du rapport entre besoin et moyens dans des domaines tels que l'alimentation, des ressources naturelles et des énergies renouvelables illustrent les limites et les perspectives de l'autonomie.

1965 : 4.000 maraichers sur la région, aujourd'hui, seulement 300.

Jean-Pierre BOURVEN (exploitant agricole) – Qu'est-ce qu'une AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne en pratique bio. C'est un concept économique et écologique. A Munich, les agriculteurs ont été contactés pour ne plus utiliser les pesticides (NB : la SNCF utilise beaucoup de pesticides). Difficulté de trouver de la main d'œuvre, nécessité de revaloriser le travail manuel. Rendre le bio accessible au consommateur. Respecter les saisons, la diversité, la santé et l'environnement.

Productivisme (agriculture hors-sol), agriculture raisonnée (on ne dépasse pas les doses légales), agriculture bio (remplacer les pesticides de synthèse par la main d'œuvre ou les éléments naturels ; le suivi est plus important avec l'utilisation de produits nobles).

Jean-Pierre THERET (Quelle Terre demain ?) – les achats par Internet comme Auchandirect.fr avec moins de consommation « forcée », moins de carburant mais moins de contact convivial. On achète juste ce dont on a besoin. Il faut combiner les modes de consommation pour trouver un juste équilibre.

Christian FALIU (CAUE95) – Organisation de la gestion domestique :

- 1) Un système de relation, un emploi, une logique de revenu permettant de consommer via l'AMAP. Problème de débat local sur la création de la richesse. Resituer les différents acteurs qui nous permettent de nous réunir.
- 2) Préserver la capacité du territoire en terme de photosynthèse, d'eau.

Autonomie du territoire, non pas tirer profit d'un territoire mais reconsidérer les échelles de la ville. Gestion et recyclage des déchets (les paysans savent le faire). Réorganiser l'approche de projet. La consommation est condamnée à être remplacée par la vente à distance. Le réseau urbain (eau, électricité,...) est condamné à moins de 5 ans pour que le pays devienne moderne et permettant ainsi aux pays européens et américains de lutter contre les chinois et les indiens. Il faut travailler sur la notion de proximité.

Dans le futur, il faudra prévoir un espace pour les chauffages communs dans les habitations collectives (travailler sur du stock et non du flux). Il faudra travailler sur le rafraîchissement et non le réchauffement des habitants, travailler sur des vêtements de meilleure qualité pour les habitants. Les agriculteurs sont là pour nourrir les habitants et non fabriquer de l'énergie.

Benoit BROUANT (Chambre Interdépartementale d'Agriculture) – valorisation de la biomasse (fraction biodégradable des produits, déchets et résidus provenant de l'agriculture, de la sylviculture et des industries connexes ainsi que la fraction bio des déchets industriels).

La région IDF possède plus de chevaux (effluents d'élevage : lisier + fumier) que de vaches.

Pas de déplacement de biomasse au-delà de 10/20 kms.

Les surfaces gelées sont très peu productives (3 à 5% des terres, essai de culture sur ces surfaces)

Production de combustibles sur des terres qui ne pourraient être utilisées comme terres agricoles pour l'alimentation.

Biomasse « sylvicole » avec production de bois d'œuvre pour les plaquettes forestières, pour les chaufferies : bûches, bûches plus grosses (mais qui oblige à re-consommer de l'énergie), le granulé de bois (déperdition d'énergie mais production à proximité du lieu de destination)

Valorisation thermique de la biomasse (ex : chaudière permettant de brûler directement des produits déchiquetés ou sous forme de granulés).